

Les Mairies du Vermont et du Puid et l'Écurie Gentiane Historique organisent la *2^{ème} Parade Historique de la Gentiane*

Chers amis,

Après les retours positifs suite à la première édition, l'Écurie Gentiane Historique, en collaboration avec les mairies du Vermont et du Puid, organise la **2^{ème} Parade Historique de la Gentiane**.

Cette manifestation d'automobiles anciennes et de prestige à tendance sportive, aura lieu **le Dimanche 24 Avril 2016 de 8 h 00 à 17 h 30**.

Description de la manifestation :

- Le lieu de cette Parade Historique est au Vermont et au Puid.
- La date retenue est le Dimanche 24 Avril 2016.
- La route sera fermée à la circulation sur une distance de 3 km sous arrêté municipal.
- Le retour au départ se fera sous forme d'une boucle routière (en circulation ouverte).
- Cette manifestation est une parade de voitures anciennes et de prestige, pas une course.
- Aucun classement ni chronométrage ne seront réalisés sur cette manifestation.

SÉCURITÉ

• Port du casque obligatoire pour les décapotables, recommandé pour le reste (2 personnes MAXI par voiture, PAS DE MINEUR en passager).

- Le véhicule présenté devra être obligatoirement immatriculé avec carte grise, assuré auprès d'une compagnie, titulaire d'un contrôle technique à jour (Nota : les pneus homologués route sont obligatoires).
- Triangle, gilet de sécurité dans chaque véhicule engagé.
- Seul les véhicules historiques dont la date de la 1^{ère} mise en circulation est antérieure au 31/12/1988 et les véhicules de prestiges antérieurs au 31/12/2008 seront retenus.
- **Aucun véhicule ne pourra participer à cette manifestation s'il ne remplit pas les conditions ci-dessus.**
- **Attention :** les services de Gendarmerie sont susceptibles de nous rendre visite et donc faire des contrôles.

Programme de la journée :

- 7 h 30 - Rendez-vous à la salle des fêtes du Vermont sur le parking.
- 8 h 00 - Pointage des engagés. Diffusion des plaques souvenir + autocollants. Café offert.
- 8 h 10 - Contrôle des véhicules (carte grise, contrôle technique, assurance, permis de conduire, pneumatiques, etc.).
- 8 h 55 - Départ du véhicule ouvreure de l'organisation.
- 9 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour reconnaissance du parcours à vitesse basse, puis boucle routière.
- 10 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 2^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 11 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 3^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 12 h 00 à 14 h 00 - Restauration à la salle des fêtes du Vermont.
- 14 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 4^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 15 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 5^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 16 h 00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 6^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 17 h 00 - Retour au parking de la salle des fêtes - neutralisation.
- 17 h 30 à 18 h 00 - Fin de la manifestation avec pot de clôture de la Parade.

L'engagement est de **65€** par véhicule (Dans ces 65€ sont compris : 1 repas du midi et son apéritif, une plaque souvenir, un autocollant et 1 photo de votre véhicule).

La restauration rapide sera organisée par l'association locale à la salle des fêtes du Vermont et du Puid.

Nota : - L'organisateur est en droit de refuser l'engagement ou le départ d'un équipage sans avoir à se justifier et ne diffusera la liste des voitures retenues qu'une semaine avant la manifestation.

- Toute dégradation (botte de paille, cône, barrière,... sera à la charge du fautif).

ATTENTION : Limitation des engagements à 50 véhicules.

Formulaire d'engagement pour la 2^{ème} Parade Historique de la Gentiane

Nom - Prénom Conducteur :

Adresse :

C.P. / Ville :

N° permis de conduire : délivré le :

Ce permis sera présenté et devra être impérativement valide le jour de la manifestation.

Adresse E-mail : Téléphone :

PASSAGER OUI NON

Si OUI, Nom - Prénom passager (Majeur impérativement) :

Véhicule présenté :

Voiture Historique (Maxi 1988)

Voiture de prestige

IMPÉRATIF : Joindre copies de la carte grise et de l'assurance.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Marque : Type :

Date de la 1^{ère} mise en circulation :

Immatriculation : Contrôle technique valable jusqu'au :

Nom de l'assurance :

Pour faciliter le parking, véhicule sur plateau : OUI NON

Je soussigné déclare être titulaire du permis de conduire de la catégorie en rapport avec mon véhicule et que mon véhicule est en règle au niveau du contrôle technique et de l'assurance.

Je déclare ne pas tenir responsable les organisateurs en cas d'incident ou d'accident sur le réseau routier et de n'engager aucune poursuite ultérieure.

J'assume mon entière responsabilité en cas de blessure à un tiers, en cas de détérioration sur bien privé (habitation, véhicules, etc.) et au respect du code de la route en vigueur.

Je suis conscient qu'en cas de comportement jugé dangereux, de vitesse jugée excessive, d'attitude injurieuse ou calomnieuse ou de non respect aux règles de civisme, l'organisateur est en droit de m'exclure de cette manifestation sans remboursement des frais d'engagement et en signalant celui-ci aux autorités.

Engagement avec 1 repas (conducteur) + 1 photo ➔ ➔ 65 Euros

Passager (Montée et repas du midi) ➔ 25 Euros x1 ➔ Euros

Nombre de repas supplémentaires ➔ 15 Euros x ➔ Euros

TOTAL ➔ Euros

Nota :

• **Toute dégradation (botte de paille, cône, barrière,... sera à la charge du fautif)**

• **Une réponse individuelle par e-mail ou téléphone vous sera faite pour confirmer votre engagement.**

Encaissement des chèques ➔ 8 à 10 jours avant la manifestation.

Remboursement de l'engagé si celui-ci se rétracte avant le 8 Avril 2016 (motif valable impératif).

Passé ce délai il n'y aura plus de remboursement.

Fait à le 2016

Signature précédée impérativement de la mention manuscrite "bon pour accord" par le conducteur et le passager.

Conducteur

Passager

Ci-joint un chèque à l'ordre de : **Écurie Gentiane Historique**

Feuille à compléter, à signer et à retourner avant le 8 Avril 2016 à :

Écurie Gentiane Historique, 16 ter Route du Camp Celtique 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Tél : 06 81 61 56 70

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte (**pas d'engagement par e-mail, merci**).

Limitation volontaire à 50 véhicules.